



DESTINATAIRES : Adhérents,  
Le 16 janvier 2004,

Nous vous confirmons que la prochaine réunion du Conseil du CADEB se tiendra le lundi 26 janvier 2004 à 20 H 30 à la salle des Doléances, rue Henri Dunant (à côté de la Mairie de Sartrouville), avec l'ordre du jour suivant :

### **1. Informations (en bref)**

- Rencontre avec le sous – préfet sur le prolongement de la RD 311 et le demi-échangeur (associations carillonneuses)
- Evolution du dossier des aménagements cyclables sur la RD 311 (Carrara)
- Enquête publique sur la station de Seine Aval (Seine Vivante)
- Résultat de la manifestation du dimanche 25 janvier contre les nuisances aériennes (QVLB)

### **2. Activités du CADEB**

- Exposition sur les oiseaux de nos parcs et jardins (Charles Gourdet) : merci à chaque association d'amener la liste des personnalités qu'il lui paraît souhaitable d'inviter pour le vernissage de l'exposition.
- Point sur le dossier d'agrément (J-C Parisot)
- Position du CADEB sur des contacts éventuels avec les candidats aux régionales de mars 2004. (J-C Parisot).
- Désignation d'un représentant du CADEB au Conseil d'administration d'Yvelines Environnement (P. Menguy)

### **3. Débat sur la révision du SDRIF**

La révision concerne trois chapitres :

- Les infrastructures
- L'urbanisation
- L'agriculture et le parc urbain

Proposition du Bureau : établir une synthèse des propositions du CADEB (une vingtaine maximum) à partir du document établi en décembre 2002 (et complété en novembre 2003 sur les infrastructures routières).

Points en suspens :

1. Position du CADEB sur l'urbanisation (suite au rapport Pommellet) :

- Articulation de l'urbanisation avec les infrastructures.
- Rythme de l'urbanisation et maintien des équilibres.
- La mixité sociale (dans les constructions nouvelles, réhabilitation des logements existants).
- Faut-il densifier les centres villes pour économiser de l'espace ?
- La localisation des nouvelles zones à urbaniser.

2. Position du CADEB sur le parc urbain (suite aux questions posées par J-F Bel lors de la dernière réunion)

- Quels types d'équipements faut-il autoriser (constructions en « dur » ou légères ?)
- Quelle gestion : privée, publique, mixte ?
- Comment voyons-nous le parc dans le futur ?

**4. Préparation de l'assemblée Générale du 5 avril 2004 :**

- Projet de rapport financier (J-C Parisot) : le Bureau propose pour 2004 une cotisation inchangée de 50 euros par association et 25 euros pour les individuels . Merci à ceux qui le peuvent de venir avec le chèque.
- Projet de rapport d'activité (Alex Ballot)
- Projet de résolutions ( pour insertion dans le rapport d'activité d'Yvelines Environnement) : document joint.

**Et meilleurs vœux à tous**

La Présidente

Paulette Menguy

CADEB association loi 1901 – siège social : 130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE  
Tél : 01 39 57 65 28 e-mail : [cadeb78@wanadoo.fr](mailto:cadeb78@wanadoo.fr)

## **Annexe à la réunion du 26 janvier 2004**

### **PROJETS DE RESOLUTIONS**

#### **Première résolution**

Après avoir pris connaissance du rapport Pommellet établi à la demande de Gilles de Robien, ministre du Logement, le CADEB confirme son opposition à toute urbanisation de la Boucle de Montesson qui ne serait pas précédée par la réalisation des infrastructures nécessaires à ladite urbanisation et qui ne respecterait pas l'équilibre de la Boucle, notamment par le maintien d'une coupure verte (plaine maraîchère, parc urbain).

#### **Deuxième résolution**

Le CADEB demande que le projet de tangentielle nord (liaison ferrée pour les voyageurs entre Sartrouville et Noisy le Sec) soit réalisé en priorité en prenant soin d'en supprimer les nuisances pour les riverains.

#### **Troisième résolution**

Concernant les projets d'infrastructures routières dans la Boucle, le CADEB :

- confirme son opposition à tout raccordement des voiries locales avec l'A14 (ni échangeur, ni demi-échangeur) .
- demande l'abandon pur et simple du projet de prolongement de la RN 311 le long de la Seine à Bezons et Carrières sur Seine.
- demande, lors de la révision des documents d'urbanisme, le retrait de l'ensemble de ces projets.